



### FÊTE DE LA TOUSSAINT

# Les Congolais fleurissent les tombes de leurs défunts

Comme chaque le 1er novembre de l'année, les Congolais se sont rendus en masse dans les cimetières pour nettoyer, se recueillir et fleurir les tombes de leurs défunts, à l'occasion de la fête de la Toussaint.

Tout comme le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui a accompli le rituel au cimetière familial de Kouna Kouna, à Edou, dans le district d'Oyo (Cuvette), plusieurs membres du gouvernement se sont rendus dans les cimetières des deux principales villes du Congo pour accomplir le même geste.

Page 5

Une vue d'un cimetière privé à Brazzaville



### SANTÉ PUBLIQUE

## Plaidoyer pour l'interdiction de la peinture au plomb



La photo de famille des membres de la plateforme AED/Adiac

Au cours d'une table ronde avec les pouvoirs publics, associations de défense des droits des consommateurs ainsi que les commerçants, la plateforme congolaise Action sur l'environnement et le dévelop-

pement (AED) a exprimé le vœu d'interdire l'importation de la peinture au plomb jugée toxique pour la santé dont celle des enfants.

Bien qu'aucune étude n'est disponible pour mesurer l'ampleur des risques liés à l'usage de la peinture faite à base de ce métal, l'AED interpelle les autorités congolaises et les parties prenantes pour une réglementation stricte des peintures au plomb, conformément au projet de décret du ministère de l'Environnement.

Page 3

### ÉDITORIAL

## Eau et électricité

Page 2

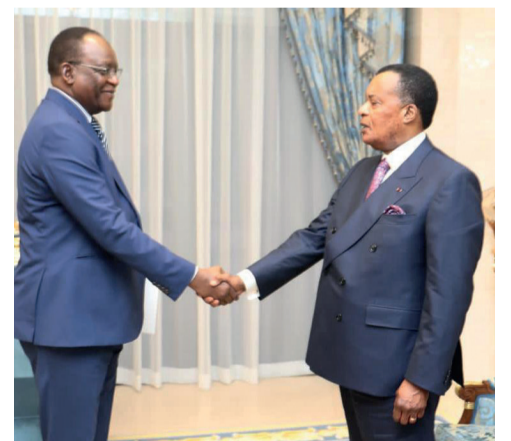
### UNION AFRICAINE

## Denis Sassou N'Guesso invité au 17<sup>e</sup> sommet à Niamey

Le ministre nigérien du Commerce, Alkache Alhada, reçu le 29 octobre par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a été porteur d'un message de son homologue nigérien, Mohamed Bazoum, qui l'a invité à prendre part au 17<sup>e</sup> sommet extraordinaire de l'Union africaine sur l'industrialisation, la diversification de l'économie et la zone de libre-échange continentale africaine prévu le 25 novembre à Niamey, au Niger.

L'objectif de ces retrouvailles, comme énoncé dans l'Agenda 2030-2063, est de mettre en lumière la détermination et le renouvellement de l'engagement de l'Afrique en faveur de l'industrialisation.

Page 16



Alkache Alhada reçu par Denis Sassou N'Guesso

### ELIMINATOIRES CAN U-23

## Le Congo jouera sa qualification face à l'Afrique du Sud

Les Diables rouges de moins de 23 ans ont validé leur ticket pour disputer le troisième et dernier tour qualificatif, en mars prochain, contre l'Afrique du Sud, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) U-23, Maroc 2023. Ils ont été bat-

tus le 30 octobre à Radès par les Tunisiens par un score écriqué de 2-1, au cours de la manche retour. A la première manche, les Congolais avaient fait l'essentiel en battant à domicile les Tunisiens 1-0.

Page 13

## ÉDITORIAL

## Eau-Electricité

Le nouveau ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique ouvre sa mandature par une série d'engagements visant à réduire les souffrances de la population congolaise en matière de fourniture d'eau potable et d'électricité.

Va-t-il réussir le pari ? C'est la question que se posent plusieurs citoyens au regard de l'immensité des tâches à réaliser. Depuis près de vingt ans, d'importants investissements ont été consentis et de nombreuses réformes entreprises pour améliorer la fourniture en eau et en électricité. Mais sur le terrain, les résultats ne sont toujours pas à la hauteur des attentes.

Les barrages d'Imboulou dans les Plateaux-Pool, de Liouesso dans la Sangha et la Centrale de Cote Matève, à Pointe-Noire, ont résolu en partie seulement le problème. Des quartiers entiers de Brazzaville et de Pointe-Noire sont toujours plongés dans l'obscurité et sans eau pendant des mois, contraignant les administrations et les ménages à tourner au ralenti.

Le challenge pour la tutelle sera de faire en sorte qu'en contrepartie de la facturation des clients, l'Énergie électrique du Congo et La Congolaise des eaux prennent enfin soin de leurs installations et améliorent leurs prestations. Le développement économique comme la paix sociale en dépendent.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## TÉLÉPHONIE MOBILE

## MTN Congo teste la 5G

La phase expérimentale de la technologie 5G a été lancée, le 28 octobre à Brazzaville, en présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso. MTN Congo entend ainsi se positionner comme le fer de lance du secteur des télécommunications en République du Congo.



Coupure du ruban symbolique par le Premier ministre DR

L'opérateur MTN a voulu marquer la célébration du 20e anniversaire de sa présence en République du Congo par la démonstration de l'acquisition du 5G, un outil à la pointe de la technologie offrant un débit internet de qualité, de la meilleure communication voix et tant d'autres services numériques. Le déploiement effectif de cette technologie, selon le groupe sud africain, est attendu à l'horizon 2025.

Cette entreprise de téléphonie a également modernisé son siège social, dont le deuxième module a été inauguré par le Premier ministre. Il s'agit d'un bâtiment de huit étages composé essentiellement d'un service center, d'une salle de test de produits, des salles techniques (abritant le transformateur avec une cellule de la compagnie publique d'électricité E2C, le tableau général de basse tension et l'onduleur). Il abrite aussi les différents bureaux des dirigeants sociaux de l'entreprise.

Tous ces investissements constituent la preuve de l'engagement de la société de téléphonie mo-

bile, selon son directeur général, Aya Moussa, à réduire la fracture numérique, à favoriser l'inclusion financière et à faire progresser la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations unies. « Notre rêve est de continuer à offrir les solutions numériques au Congo. C'est pourquoi, nous allons procéder au premier test pilote de 5G au Congo (...) », a-t-il souligné. Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, a salué les investissements effectués au cours de ces dernières années par MTN Congo comme étant une contribution à la réalisation des projets de développement du gouvernement. « MTN Congo est en train de matérialiser l'entrée ce jour du Congo à la technologie 5G, avec des débits dépassant les 10 GB par seconde et dont les tests s'effectuent avec un grand succès », a déclaré le ministre, promettant l'accompagnement de l'État aux opérateurs locaux.

**Fiacre Kombo**

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-  
donnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -  
Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmélé  
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -  
République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -  
République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepeschesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepeschesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## ENVIRONNEMENT

# Plaidoyer pour non-usage de la peinture au plomb

La plateforme congolaise Action sur l'environnement et le développement (AED) poursuit son combat contre l'utilisation de la peinture au plomb jugée toxique, notamment pour la santé des enfants. Le mélange de la peinture et du plomb est présent sur les murs des écoles, des bâtiments publics, des entreprises, des maisons.

Une table ronde sur les risques liés à l'usage de la peinture au plomb a été organisée le 28 octobre à Brazzaville, par l'AED. Réunissant des représentants des pouvoirs publics (ministères en charge de l'Environnement, de la Santé, de l'Industrie, du Commerce, de la Recherche scientifique, de la Communication), des associations des consommateurs, des commerçants, la rencontre visait à interpellier les autorités congolaises et les autres parties prenantes pour une réglementation stricte des peintures au plomb.

Les participants ont planché sur le projet de décret interdisant la peinture au plomb dans le pays. Le texte traîne depuis plusieurs mois sur la table de la ministre de l'Environnement. Le président de l'AED, le Dr Eugène Loubaki, et ses partenaires ont également évoqué la meilleure stratégie pour faire aboutir ce projet de décret et le processus d'élimination de la peinture au plomb dans le pays.

La plateforme devra s'atteler à faire le suivi des résultats de l'atelier sur le projet de décret aux parties institutionnelles concernées, en rencontrant les responsables impliqués dans le processus d'approbation de ce projet



Les membres de la plateforme AED/Adiac

et à dresser le rapport avec des recommandations à l'institution porteuse de ce projet de décret, à savoir le ministère en charge de l'Environnement. L'autre combat de l'AED consiste à susciter l'adhésion des fabricants de peinture pour qu'ils participent à l'élimination de la peinture au plomb.

Le plomb, notons-le, est un métal toxique dont l'utilisation généralisée a provoqué une importante contamination de l'environnement et des problèmes de santé dans le monde. Il s'agit d'une substance toxique cumulative qui, d'après des experts, affecte plusieurs systèmes corporels, notamment les systèmes neurologique, hématologique, gastro-intestinal, cardiovasculaire et rénal. Les enfants sont particulièrement

vulnérables aux effets neurotoxiques du plomb, et même des niveaux d'exposition relativement faibles peuvent causer des dommages neurologiques graves, a alerté l'un des intervenants, Joseph Moudzingoula.

Au Congo, aucune étude n'est disponible pour l'instant afin de mesurer l'ampleur des risques liés à l'usage de la peinture faite à base de ce métal. Mais les experts sont unanimes sur le fait que ce produit, peinture à eau ou à l'huile, continue d'être commercialisé et utilisé dans le pays, en dépit des alertes données par les Nations unies et les organisations non gouvernementales comme l'Alliance mondiale pour l'élimination de la peinture au plomb.

Fiacre Kombo

## ELECTRICITÉ

# E2C entame une démarche qualité

Le directeur de cabinet du ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Frédéric Manienze, a inauguré, le 29 octobre à Brazzaville, l'agence commerciale de Mpila à Ouenzé, dans le cinquième arrondissement.

« La création de cette agence commerciale est le résultat de la vision stratégique de la direction générale de notre entreprise qui prône une décentralisation des entités techniques et commerciales dans les grandes agglomérations de notre pays, afin d'améliorer la qualité de nos prestations », a fait savoir le directeur général d'Énergie électrique du Congo (E2C), Jean Bruno Adou Danga.

Depuis 2020, la société E2C s'est lancée vers la démarche qualité. Ainsi, des actions ont été entreprises pour améliorer les services technique et commercial. « Les travailleurs sont invités à redoubler d'efforts afin d'améliorer sans cesse la qualité des services et prestations, d'être vigilants afin d'éviter les actes de vandalisme et de sabotage dont font l'objet les installations de cette société ; et d'intensifier la rigueur, la discipline et le travail bien fait afin de nous orienter résolument vers la démarche qualité », a-t-il exhorté.

Outre l'agence de Mpila, d'autres projets sont en cours de réalisation, notamment à Brazzaville, Pointe-Noire, Ouwando, Ngo, Mouyondzi, Madingou gare et à Dolisie.

Notons que le gouvernement a prescrit à E2C, à travers son Conseil d'administration, des orientations parmi lesquelles accentuer la desserte en électricité et relever la qualité de l'énergie distribuée par la réalisation des investissements nécessaires à l'extension, à la densification du réseau et à l'amélioration de la qualité de service ; être à l'écoute des usagers et répondre promptement à leurs attentes ; exprimer davantage de courtoisie et de disponibilité à leur endroit ; améliorer l'image de l'entreprise auprès de la population. Dans le cadre de l'exécution de ces orientations gouvernementales, la direction générale de ladite société avait décidé de construire et de mettre en service, en décembre 2021, l'agence commerciale de Maguenguengue (Ouenzé), de Makabandilou (Djiri) à Brazzaville et, en 2022, celles de Tchiali et Mbota à Pointe-Noire et Loango dans le Kouilou, avant la mise en service de l'agence commerciale de Mpila.

Josiane Mambou Loukoula

## CÉMAC

# Report de l'entrée en vigueur de l'interdiction des exportations de grumes

La 38<sup>e</sup> session du Conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC), tenue le 28 octobre, à Yaoundé, n'a pas pu statuer sur le texte portant interdiction d'exporter le bois tropical sous forme de grumes par les pays du Bassin du Congo.

Les ministres ont décidé de repousser l'adoption de la décision en raison du coût fiscal qu'elle pourrait engendrer pour les États. L'adoption du texte relatif à l'interdiction des exportations de bois de grumes figurait parmi les décisions les plus attendues de la session ordinaire du conseil des ministres de l'UEAC, où la République du Congo était représentée par le ministre de l'Économie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye, et la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Eboucka-Babakas.

La mise en œuvre effective de cette mesure économique nécessite l'instauration d'un mécanisme d'accompagnement, a estimé Daniel Ona Ondo, le président de la Commission Cémac. « Tous les textes ont été adoptés, sauf un, qui est la directive sur la filière bois. Il y a un coût fiscal énorme. Compte tenu



du contexte dans lequel on se trouve, les ministres ont estimé à tort ou à raison, mais je pense à raison, de repousser cette décision à plus tard. Lorsqu'on a mis cette décision en route, le Gabon a perdu 75 milliards de FCFA et le Cameroun environ 80 milliards FCFA. Il faut nécessairement des mesures d'accompagnement », a-t-il indiqué. L'application de l'interdiction des exportations des grumes, initialement prévue pour le 1er janvier 2022, avait ensuite été reportée

pour le 1er janvier 2023. Les États membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), à savoir le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad, disaient alors instaurer une période transitoire allant de janvier à décembre 2022, afin de procéder aux études préalables de maturation des projets d'investissement dans la transformation du bois, retenus dans le cadre de la première phase du processus d'interdiction des exportations

du bois en grume dans cet espace communautaire.

Le Conseil des ministres a, par contre, adopté le budget 2023 de l'organisation sous-régionale à la somme de 72,35 milliards FCFA, en baisse de 4,1% par rapport à 2022. Cette baisse résulterait de la faible mobilisation des financements extérieurs et des ressources du Fonds de développement de la communauté. En effet, les prévisions de financement par la Taxe communautaire d'intégration (TCI) sont estimées à 51 690

Photo de famille des ministres de l'UEACDR 000 000 FCFA, en dépit de son potentiel évalué à 118,6 milliards de FCFA, soit 1% de 11 860 milliards du volume attendu des importations dans la zone Cémac. « Le niveau des ressources ne pourra être atteint qu'à la faveur d'un recouvrement efficace de la TCI auprès des États membres que nous n'avons de cesse d'exhorter à appliquer intégralement le mécanisme de la TCI, tel que décidé par les chefs d'État », a souligné le président de la Commission Cémac.

Fiacre Kombo



## NSIA ETUDES ET NSIA RETRAITE, DES PRODUITS D'ASSURANCE DE QUALITÉ AU PROFIT DES POPULATIONS CONGOLAISES

Depuis 2005, NSIA Vie Assurances au Congo, assureur de référence agréé par le Ministère des Finances sous le numéro 6485/MEFB/CAB, a lancé sur le marché Congolais des produits d'assurance spécialement étudiés pour pallier les aléas de la vie.

**NSIA ETUDES et NSIA RETRAITE** font partie de cette catégorie de produits et sont disponibles à tous, dans ses différents bureaux directs et chez les agents partenaires\*.

Avec **NSIA ETUDES**, la préparation de l'avenir de vos enfants en toute sérénité devient plus aisée et certaine. Ce contrat vous permet de constituer une épargne qui servira au règlement des frais de scolarité de vos enfants le moment venu. Grâce à son expertise, NSIA Vie ASSURANCES vous garantit un fonds pour financer les études supérieures de vos enfants dès la souscription. Ainsi, en cas de départ soudain ou d'invalidité totale ou permanente, ce fonds sera transmis en toute sécurité au bénéficiaire nommément désigné dans votre contrat.

Parallèlement **NSIA RETRAITE** est un dispositif d'épargne à long terme qui vous permet de constituer une épargne complémentaire au moment de votre départ à la retraite. Cette épargne retraite vous sera reversée sous la forme d'une rente périodique ou d'un capital. Choisir **NSIA RETRAITE**, c'est profiter d'une épargne rémunérée à 3,5% par an. Avec NSIA RETRAITE, vous choisissez librement qui pourra être bénéficiaire de votre

contrat, en cas de départ soudain. Il est à noter qu'avec **NSIA RETRAITE, votre épargne ne tombera pas dans la succession familiale, elle sera reversée exclusivement au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) dans le contrat.** Avec l'option décès de **NSIA RETRAITE**, vous bénéficiez en plus d'un capital décès qui équivaut à 10 fois le cumul de vos cotisations annuelles. NSIA RETRAITE vous garantit enfin un capital non imposable, des gains qui peuvent être déduits de votre IRPP conformément à la loi des finances de 2015.

**Tout autre type de contrat Epargne Retraite/Etudes ne bénéficie pas de tels avantages si ce n'est que ceux souscrits chez un assureur Vie.**

**NSIA ETUDES et NSIA RETRAITE vous assurent un avenir plein de sérénité.**

Alors faites le bon choix, celui de l'assureur de métier qui vous accompagne à tout moment !

**NSIA**, le vrai visage de l'assurance.

(\* ) Tous les contrats d'assurance Vie souscrits chez nos partenaires bancaires (LCBbank, Crédit du Congo, BCI, Société Générale du Congo, BGFIBank et tous ceux à venir) bénéficient des mêmes avantages que ceux souscrits dans nos agences et bureaux directs.



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET / (SERVICES DE CONSULTANTS - FIRME

Secteur : Télécommunication  
Référence de l'accord de financement :  
n° : 2000200000001  
N° d'Identification du Projet : P-CG-GB0-002  
AMIN° : N° 005 /MPTEN/2022/UCP/CAB

1.- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) afin de couvrir le coût du projet de la dorsale à fibre optique d'Afrique centrale (CAB-Congo), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat pour le service d'un cabinet pour l'audit des états financiers du projet de la Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), Composante Congo au titre des exercices 2022 et 2023.

2.- Les services prévus au titre de ce contrat comprennent, entre autres : la réalisation des audits administratifs, financiers et comptables annuels du Projet au titre des exercices 2022 et 2023. De façon non exhaustive le cabinet a pour mission d'exprimer une opinion motivée professionnelle et indépendante sur la gestion des ressources affectées au projet à la fin de chaque

exercice après revue des états financiers, des relevés des dépenses et des comptes spéciaux de toutes les ressources reçues par le Projet CAB aussi bien de la Banque africaine de développement que de la contrepartie de l'Etat Congolais et ce conformément aux règles pratiques, règlements financiers, et procédures de gestion admises au plan international ; aux prescriptions énoncées dans les documents de base du projet y compris les dispositions applicables dans le projet en matière d'administration, de suivi et évaluation, d'établissement des rapports et Procédures et directives de la Banque africaine de développement sur les aspects de gestion financière, comptable, de passation des marchés et d'établissement des divers rapports admis, y compris le Code de conduite de la Banque. La mission se réalisera dans les locaux de la Coordination du projet et, si nécessaire, sur les sites de mise en œuvre du projet. Pour chaque exercice, la durée de l'audit sera de (21) jours calendaires.

3.- L'Unité de Coordination du Projet de la Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), Composante du Congo, du Ministère des Postes des Télécommu-

nications et de l'Economie Numérique (MPTEN), ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution » (OE), invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

4.- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes « aux Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants de la Banque africaine de développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 », qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5.- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 09h00' - 16h00', heure de

Brazzaville TU+1 du lundi au vendredi :  
Rue Locko Issac, derrière l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo - Tel : +242 06 835 00 41 -  
Mail : [contact@cabcongo.com](mailto:contact@cabcongo.com) ;  
[comfnadin@gmail.com](mailto:comfnadin@gmail.com).

6.- Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ou transmises par mail au plus tard le 18 novembre 2022 à 16h00, heure de Brazzaville TU+1) et porter expressément la mention « Avis de Manifestations d'Intérêt pour le recrutement d'un cabinet pour l'audit administratif, financier et comptable de la composante du Congo du projet de la Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB-Congo), exercices 2022 et 2023 »

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur p.i. du Projet CAB-Congo  
Rue Locko Issac, derrière l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo  
Tel : +242 06 835 00 41  
Mail : [contact@cabcongo.com](mailto:contact@cabcongo.com) ;  
[comfnadin@gmail.com](mailto:comfnadin@gmail.com).

**Le Coordonnateur,**  
**Michel NGAKALA**

## FÊTE DE LA TOUSSAINT

## La République honore ses morts

Le 1<sup>er</sup> novembre de chaque année, la République honore tous ses fils et filles qui ont quitté ce monde. Pour cette année, au cimetière de la Tsiémé à Talangai, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, c'est le ministre des Zones économiques spéciales et de la Diversification économique, Jean-Marc Thystère Tchicaya, qui a déposé une gerbe de fleurs sur la première tombe de ce cimetière, au nom du gouvernement.



Le ministre Jean-Marc Thystère Tchicaya après avoir déposé la gerbe de fleurs sur la première tombe du cimetière de la Tsiémé/Adiac

Après avoir accompli l'acte pour lequel il a représenté la République pour honorer ses enfants passés de l'autre-côté, au cimetière de la Tsiémé, le ministre Jean-Marc Thystère Tchicaya a signifié l'importance de ce geste. « Le 1<sup>er</sup> novembre, c'est une journée de commémoration. C'est l'occasion de nous recueillir sur la tombe de nos parents,

de nos compatriotes. Je voudrais donc rendre un hommage solennel avant tout à nos morts, qu'ils soient vivaces dans nos souvenirs. C'est donc un honneur et aussi une responsabilité de la République d'honorer ses morts de façon pérenne », a-t-il fait savoir.

Du jour au jour, les tombes du cimetière de la Tsiémé sont

en train de se vider, parce que spoliées. Le ministre des Zones économiques spéciales et de la Diversification économique, Jean-Marc Thystère Tchicaya, a lui aussi fait ce constat amer, déplorant l'incivisme et le manque de patriotisme des riverains. « Aucun d'entre nous n'aimerait voir la tombe de ses parents spoliée ou vendue aux com-

patriotes qui viendront s'installer en ces lieux. C'est avec une profonde tristesse et une grande émotion que l'on peut aujourd'hui constater cet état des faits. Je ferai simplement ici un appel au civisme profond de nos compatriotes et au patriotisme », a ajouté le ministre.

Rappelons que le cimetière de la Tsiémé, situé à Talangai, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, a été ouvert en 1961 et fermé en 1976. Depuis la fin de la Conférence nationale souveraine, ses tombes sont spoliées complètement au vu et au su de tout le monde.

#### Juste Désiré Mondélé au cimetière d'Itatolo

Le ministre délégué à la Décentralisation et au Développement local, Juste Désiré Mondélé, a déposé, quant à lui, une gerbe de fleurs au cimetière public d'Itatolo, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement Djiri, au nord de Brazzaville, pour témoigner l'attachement du gouvernement à tous ceux qui ont quitté ce monde.

« Aujourd'hui est une journée mémorielle et plein de souvenirs. Par le geste que nous venons de poser, la patrie a voulu témoigner sa reconnaissance et sa gratitude à l'endroit des vaillants filles et fils ayant déjà quitté ce monde », a souligné Juste Désiré Mondélé, après avoir déposé un bouquet de fleurs au pied de la stèle érigée en mémoire des disparus. Par ailleurs, le ministre a été interpellé sur l'abandon de ce cimetière public, devenu une vaste forêt et un refuge des malfrats qui y sèment la terreur et mènent toutes sortes d'opérations...

Sur la question, l'administrateur maire de Djiri, Ida Victorine Ngampolo, présente à la cérémonie, a relevé la nécessité d'assainir cet espace où reposent ceux qui nous ont été chers de leur vivant. A cet effet, elle étudie la possibilité de mobiliser, dans le futur, les services municipaux élargis aux associations et confessions religieuses afin de mener une vaste opération de salubrité sur ce site.

**Bruno Okokana  
et Firmin Oyé**

## ÉDUCATION

## Yvonne Bernadette Mfoutou prend la tête de la Fenco

Au cours de l'assemblée générale élective de la Fédération de l'éducation nationale du Congo (Fenco), le 29 octobre à Brazzaville, une nouvelle équipe dirigeante a été mise en place en présence du président de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), Bellard Elault Bello.

Elue à la tête de la Fenco, Yvonne Bernadette Mfoutou a promis, au nom des autres membres du bureau exécutif, de militer avec rigueur pour les intérêts et le bien-être professionnel de tous les membres. Selon cette femme qui occupe les fonctions de secrétaire générale chargée de la coordination et de l'orientation, il est nécessaire de revaloriser le métier de l'enseignement tout en prenant en compte les besoins des enseignants.

« Je remercie toute l'assemblée ainsi que la confédération. Au nom de tous les membres du bureau exécutif et de la commission de contrôle et vérification, nous prenons l'engagement de mener à bon port notre grand paquebot qui est la Fenco. L'enseignement est le secteur le plus difficile de notre plateforme, mais nous ferons le tout possible pour

répondre aux besoins qui s'imposent », a-t-elle indiqué. Elle a également assuré que le nouveau bureau de la Fenco fera tout pour que la CSTC sauvegarde son leadership au niveau national.

Pour mener à terme sa feuille de route, Yvonne Bernadette Mfoutou devra compter sur les services et le dynamisme des autres membres du bureau. Edouard Nsondé a été élu au poste de secrétaire chargé de l'organisation et de la mobilisation. Frédéric Kimbembé et Esther Elenga s'occuperont respectivement de la juridiction et de la formation. Zachée Ngabira est chargé des élections tandis que Louis Mavoungou est le responsable des relations extérieures.

Dans le même bureau, le secrétaire chargé des libertés syndicales est Bernard Ossibi au moment où la communication sera assurée par Hervé Kaya, l'ad-



Le président de la CSTC encourageant les nouveaux élus/Adiac

ministration par Didace Itoua, les finances par Judith Mousoungou, les affaires sociales par Ghislain Ndossi, l'éducation publique et privée par Raymond Makita puis la promotion du genre par Madingou née Freda Mbatchi. Gauthier Ondongo

est en charge de la promotion des comités spécifiques et Jean Loufouma a été responsabilisé au niveau de la promotion des arts et sports. La commission de contrôle et évaluation est présidée par Gildas Kipoutou. Il est secondé par Samson Giles

Mbila. Suzanne Nzoulou évoluera comme secrétaire. Gaspard Ampana et Calvin Epanga sont les membres de cette commission. Ce nouveau bureau souhaite déjà se mettre au travail puisque, dans les prochains jours, il relancera le dialogue avec les ministères concernés par leurs secteurs d'activité. Bellard Elault Bello a profité de ce moment de mise en place de cette nouvelle équipe pour prodiguer quelques conseils et rappeler les principales missions. Il souhaite que les nouveaux secrétaires travaillent non seulement avec le secteur public mais aussi le secteur privé de l'enseignement. Pour bien accomplir leurs tâches et défendre dignement les droits des enseignants, le président de la CSTC pense que ces derniers devraient s'inspirer du code du travail.

**Rude Ngoma**

## L'Archer Capital

L'Archer Capital Asset Management agréé COSUMAF-SGP-03/2021 du 28-07-2021, filiale du Groupe L'Archer Capital, spécialisée dans la gestion d'actifs a reçu le 03 octobre 2022 de la part de la COSUMAF un agrément relatif à la création et à la gestion d'un Fonds Commun de Placement (FCP) Obligataire dénommé Il s'agit « FCP ACM PERFORMANCE ».

### Caractéristiques des fonds

Les fonds « FCP ACM PERFORMANCE » est un OPCVM obligataire aux caractéristiques ci-après :

- Dénomination : FCP L'ACM PERFORMANCE
- Durée de l'OPCVM : 99 ans
- Siège social : 70, rue de la musique tambourinée Centre-ville Brazzaville
- Dépositaire
- Nom : United Bank for Africa Cameroon
- Adresse : 17 19 Boulevard de la liberté Douala, Cameroun
- Société de gestion
- Raison sociale : L'Archer Capital Asset Management
- Adresse : 70, rue de la musique tambourinée Centre-ville Brazzaville
- Directrice générale : Joanna YAUCAT-GUENDI
- Commissaire aux comptes
- Identité : Dieudonné MBADI
- Agrément : COSUMAF-CAC-04/2021 du 16-12-2021
- Apports initiaux : 150 millions de FCFA
- Actif net minimum pour procéder au rachat : 37 500 000 FCFA

L'Archer Capital Asset Management agréé COSUMAF-SGP-03/2021 du 28-07-2021, filiale du Groupe L'Archer Capital, spécialisée dans la gestion d'actifs a reçu le 03 octobre 2022 de la part de la COSUMAF un agrément relatif à la création et à la gestion d'un Fonds Commun de Placement (FCP) Monétaire dénommé Il s'agit « FCP ACM KIMIA ».

### Caractéristiques des fonds

Les fonds « FCP ACM KIMIA » est un OPCVM Monétaire aux caractéristiques ci-après :

- Dénomination : FCP L'ACM KIMIA
- Durée de l'OPCVM : 99 ans minimum
- Siège social : 70, rue de la musique tambourinée Centre-ville Brazzaville
- Dépositaire
- Nom : United Bank for Africa Cameroon
- Adresse : 17 19 Boulevard de la liberté Douala, Cameroun
- Société de gestion
- Raison sociale : L'Archer Capital Asset Management
- Adresse : 70, rue de la musique tambourinée Centre-ville Brazzaville
- Directrice générale : Joanna YAUCAT-GUENDI
- Commissaire aux comptes
- Identité : Dieudonné MBADI
- Agrément : COSUMAF-CAC-04/2021 du 16-12-2021
- Apports initiaux : 150 millions de FCFA
- Actif net minimum pour procéder au rachat : 37 500 000 FCFA

L'Archer Capital Asset Management agréé COSUMAF-SGP-03/2021 du 28-07-2021, filiale du Groupe L'Archer Capital, spécialisée dans la gestion d'actifs a reçu le 03 octobre 2022 de la part de la COSUMAF un agrément relatif à la création et à la gestion d'un Fonds Commun de Placement (FCP) Monétaire dénommé Il s'agit « FCP RAPEC ».

### Caractéristiques des fonds

Les fonds « FCP RAPEC » est un OPCVM Obligataire dédié aux caractéristiques ci-après :

- Dénomination : FCP RAPEC
- Durée de l'OPCVM : 99 ans minimum
- Siège social : 70, rue de la musique tambourinée Centre-ville Brazzaville
- Dépositaire
- Nom : United Bank for Africa Cameroon
- Adresse : 17 19 Boulevard de la liberté Douala, Cameroun
- Société de gestion
- Raison sociale : L'Archer Capital Asset Management
- Adresse : 70, rue de la musique tambourinée Centre-ville Brazzaville
- Directrice générale : Joanna YAUCAT-GUENDI
- Commissaire aux comptes
- Identité : Dieudonné MBADI
- Agrément : COSUMAF-CAC-04/2021 du 16-12-2021
- Apports initiaux : 1 milliard de FCFA
- Actif net minimum pour procéder au rachat : 250 000 000 FCFA

## AFRIQUE

# Favoriser la résilience climatique et une transition énergétique

Le thème qui fait écho à celui des Assemblées annuelles de 2022 de la Banque africaine de développement illustre la menace que représente le changement climatique pour la population et les moyens de subsistance en Afrique.

L'Afrique, bien qu'elle compte 17 % de la population mondiale, ne représente que 3 % des émissions mondiales cumulées de gaz à effet de serre. Cependant, le changement climatique et les phénomènes météorologiques extrêmes affectent ce continent de manière disproportionnée, avec de graves conséquences économiques, sociales et environnementales pour sa population. Les perspectives économiques en Afrique indiquent clairement que la pandémie et la guerre entre la Russie et l'Ukraine pourraient laisser des traces pendant plusieurs années, voire une décennie. Dans le même temps, quelque 30 millions de personnes en Afrique ont basculé dans l'extrême pauvreté en 2021 et environ 22 millions d'emplois ont été perdus la même année à cause

de la covid-19. Cette tendance pourrait se poursuivre au cours de ce second semestre de 2022 et en 2023.

Les perturbations économiques liées à la guerre entre la Russie et l'Ukraine pourraient plonger 1,8 million de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté sur le continent africain cette année. Ce nombre pourrait encore augmenter de 2,1 millions en 2023. Les besoins de financement supplémentaires du continent pour la période 2020-22 sont estimés à 432 milliards de dollars. Le financement des contributions déterminées au niveau national des pays africains, c'est-à-dire les engagements publics des pays sur la manière dont ils prévoient de jouer un rôle dans l'action collective post-2020 sur le changement climatique, nécessiteront jusqu'à 1 600 mil-

liards de dollars entre 2022 et 2030. Le continent perd entre 5 % et 15 % de son produit intérieur brut à cause du changement climatique. Au total, les pays africains n'ont reçu que 18,3 milliards de dollars de financement climatique entre 2016 et 2019. Cela représente un déficit de financement climatique pouvant atteindre 1288,2 milliards de dollars par an de 2020 à 2030.

Le rapport est segmenté en trois chapitres, notamment la performance économique et ses perspectives, en vue d'évaluer les performances récentes du continent en matière de croissance et des projections de croissance à moyen terme, ainsi que les risques qui pèsent sur le croissance future; la résilience climatique et la transition énergétique, qui examinent les vulnérabilités



Agir pour le climat, bâtir la résilience DR

climatiques du continent, les impacts socio-économiques et les arbitrages potentiels dans différents scénarios de transition énergétique ; et enfin, le financement de la résilience climatique et une transition énergétique juste, qui analysent les choix financiers ac-

tuels dont disposent les pays africains pour les aider à atteindre la résilience climatique et une transition énergétique juste d'ici au milieu du siècle, ainsi que des stratégies et instruments financiers nouveaux et innovants.

Noël Ndong

## CENTRAFRIQUE

## Création prochaine d'un «Conseil de la résistance»

À la recherche des « jours heureux pour la République centrafricaine », des Centrafricains réunis à Paris, le 28 octobre, entendent organiser la résistance et projettent de créer un « Conseil de la résistance centrafricaine ».

Des Centrafricains réunis à Paris sont médecins, professeurs, avocats, exilés... Ils évoquent la situation nationale et jugent que le pays est en situation de coup d'État et que l'ordre constitutionnel est anéanti par les dernières décisions du président Touadéra. Ils revendiquent d'être entrés en résistance et estiment que celle-ci est celle de tout le peuple centrafricain. Décision est prise à l'unanimité de mettre en place un conseil de résistance pour le rétablissement de l'ordre constitutionnel dans leur pays. « Pour



Le Pr Jean-François Akandji-Kombé

tous les Centrafricains où qu'ils soient, il est un devoir impérieux pour nous de faire respecter, par la résistance pacifique, l'ordre constitutionnel », disent-ils.

Le Pr Jean-François Akandji-Kombé est chargé de conduire le processus de mise en place de ce Conseil de la résistance. Il a décliné devant la

presse réunie le 28 octobre les principes qui guideront son action : inclusivité, représentation des vingt préfectures, parité hommes-femmes, représentation des jeunes. Il a indiqué aussi qu'au-delà de la structuration de la résistance « partout où besoin sera », l'urgence est d'élaborer une feuille de route avec la participation de toutes les forces vives patriotiques centrafricaines. Rendez-vous est donné à la presse et aux médias pour la présentation du Conseil de la résistance dans les jours

à venir.

« La résistance doit se manifester partout face aux actes d'anéantissement, au passage en force, à la guerre déclarée au peuple centrafricain par ses propres autorités ; nous, citoyens centrafricains, nous devons répondre par la légitime défense démocratique et pacifique », conclut le Pr Akandji-Kombé.

Marie Alfred Ngoma

## ETHIOPIE

## Plus de 24 millions de personnes devraient être touchées par la sécheresse

Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), qui prévoit une prochaine saison des pluies insuffisante dans certaines régions de l'Éthiopie, près de 10 millions de personnes sont confrontées à l'insécurité alimentaire dans les zones touchées par la sécheresse dans ce pays de la Corne d'Afrique.

L'Éthiopie est confrontée à de graves pénuries d'eau et de pâturages, obligeant les familles à quitter leur foyer. En raison du cinquième échec de la saison des pluies, qui devrait avoir lieu entre octobre et décembre, au moins 3,5 millions de têtes de bétail ont déjà péri et 25 autres millions sont en danger. Dans le même temps, 2,2 millions d'enfants et 28% de femmes enceintes et allaitantes souffrent déjà de malnutrition aiguë en raison de l'impact de la sécheresse. A en croire le PAM, plus de 760 000 de ces enfants souffrent de malnutrition sévère.

Dans l'ensemble de la zone, 58% des femmes enceintes et allaitantes souffrent de malnutrition. Pour éviter que cette situation ne se détériore davantage dans les zones touchées par la sécheresse, le PAM complète les secours alimentaires par des programmes de nutrition, en fournissant des aliments nutritifs spécialisés aux enfants de 6 à 59 mois et aux femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition dans les régions de Somali, d'Oromia et de SNNP touchées par la sécheresse. Outre ces initiatives, le PAM a soutenu plus de 85 000 agro-pasteurs par des formations sur les techniques agricoles à petite échelle, résistantes à la sécheresse, et sur les compétences entrepreneuriales, afin de les aider à créer une entreprise florissante et à diversifier leurs moyens de subsistance face au changement climatique.

Face à cette situation en Éthiopie, le PAM a lancé un appel d'urgence de 197 millions de dollars pour fournir de l'aide au cours des huit prochains mois, afin de répondre aux besoins de 3,5 millions de personnes les plus touchées par la sécheresse.

N.Nd.



**BRAZZAVILLE – PARIS**  
UN NOUVEL HORIZON  
S'OUVRE À VOUS  
AVEC L'AIRBUS A350  
NOUVELLE GÉNÉRATION.

Vivez une expérience de voyage unique  
avec le fleuron de notre flotte long-courrier :  
plus spacieux et plus silencieux,  
plus connecté avec le Wi-Fi à bord,  
plus responsable avec -25% d'émissions de CO<sub>2</sub>.

S'ENVOLER EN TOUTE ÉLÉGANCE  
**AIRFRANCE**



MEMBRE DE  
L'ALLIANCE  
SKYTEAM

AGISSONS POUR UN  
VOYAGE PLUS RESPONSABLE\* **ACT**

\*Carburant plus durable, nouveaux avions moins polluants, éco-pilotage  
sur tous nos vols, retrouvez tous nos engagements sur [airfranceact.airfrance.com](http://airfranceact.airfrance.com)

**BSCA Bank**

Banque Sino-Congolaise pour l'Afrique

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 53.342.800.000 Francs CFA, RCCM CG/BZV/14B 5578  
Siège Social: Immeuble BSCA.Bank, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, BP199 Brazzaville, République du Congo.  
Tél: +242 223 303 888 E-mail: [service@bscabank.com](mailto:service@bscabank.com) <http://www.bscabank.com/>

N° AG 03/2022

**CONVOCAATION A LA 4<sup>EME</sup> SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA BSCA.BANK POUR L'ANNEE 2022**

**DU 3 NOVEMBRE 2022**

**Aux Actionnaires de la BSCA.Bank,**

J'ai l'honneur de vous informer que la 4<sup>EME</sup> Réunion de l'Assemblée Générale des Actionnaires pour l'année 2022 de la BANQUE SINO-CONGOLAISE POUR L'AFRIQUE en sigle BSCA.Bank, aura lieu le 3 NOVEMBRE 2022, à 10H00, à l'immeuble BSCA.Bank, Boulevard Denis Sassou Nguesso, Centre-ville, République du Congo, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1) Examen et adoption du projet d'ordre du jour;
- 2) Annulation de la résolution de l'Assemblée générale du 31 août 2022 relative à la ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur congolais;
- 3) Approbation de la réinstallation de l'Administrateur-Président du Conseil d'Administration et Président du comité de

crédit près le Conseil d'Administration;

- 4) Approbation de la cooptation d'un nouvel administrateur congolais et d'un nouveau Président du Comité de Nomination et des Rémunérations;
- 5) Pouvoirs pour formalités;

La participation par vidéoconférence ou conférence téléphonique est admise et la présence de tous est vivement souhaitée. Je vous prie d'agréer, chers Actionnaires, l'expression de mes sentiments distingués.

**Brazzaville, le 18 octobre 2022**

**Le Conseil d'Administration**



## CULTURE ET TOURISME

## L'UE réaffirme son engagement à travailler avec le Congo

L'ambassadeur de la délégation de l'Union européenne (UE) en République du Congo, Giacomo Durazzo, et la ministre de l'Industrie culturelle, artistique, touristique et des Loisirs, Lydie Pongault, ont échangé, le 31 octobre à Brazzaville, sur les possibilités de renforcer le partenariat entre les deux parties dans les secteurs de la culture et du tourisme.

« Nous avons évoqué les sujets qui intéressent le partenariat entre l'Union européenne et le Congo, que ce soit au niveau culturel dans lequel l'UE intervient, que ce soit au niveau bilatéral ici au Congo avec un certain nombre d'actions et d'activités, notamment dans le cadre de l'Institut français », a déclaré Giacomo Durazzo, au sortir de la rencontre avec la ministre Lydie Pongault. Durant leur entretien, il a fait savoir la possibilité du Congo à bénéficier des fonds régionaux réservés à la culture qui se mettront en place les prochains mois. Cela constituerait donc une opportunité de réaliser un certain nombre d'actions en faveur des artistes congolais, mais aussi du rayonnement du secteur dans diverses disciplines. Par ailleurs, les deux person-



La poignée de main amicale entre Giacomo Durazzo et Lydie Pongault au terme de l'audience. DR

nalités se sont entretenues sur des aspects touristiques. L'UE étant très engagée dans l'environnement et la conservation des parcs nationaux

qui ont évidemment un volet touristique important, notamment à travers l'écotourisme, souhaite accompagner le Congo dans son pro-

gramme de diversification de l'économie. « Nous avons échangé sur nos actions en cours, en lien avec les parcs d'Odzala, Conkouati,

Ndoki, mais aussi le potentiel que le tourisme revêt pour la diversification de l'économie congolaise. Et donc un projet et un programme de diversification de l'économie congolaise sont en train de se mettre en place. Ce, en attendant le renforcement des capacités des opérateurs écotouristiques », a fait savoir Giacomo Durazzo.

S'agissant des difficultés du développement de l'écotourisme au Congo, le diplomate européen a épinglé l'accès au territoire national, notamment l'octroi des visas. Il souhaite donc travailler mutuellement avec le ministère en charge du tourisme en vue de créer et rendre facile l'obtention des visas touristiques qui permettraient à plus de touristes de venir visiter le Congo.

**Merveille Atipo**

FONDATION  
GOTÈNE



### CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX<sup>e</sup> siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène  
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

✉ fondationmarcelgotene@gmail.com  
www.fondationgotene.com

## NÉCROLOGIE



Jean Gokaba, les enfants Nianga et la grande famille Afoueya informent les parents, amis et connaissances, du décès de M. Prosper Nianga Ondongo, survenu le mercredi 26 octobre 2022, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile de l'illustre disparu sis au n°45 rue Kassai à Poto-Poto. (Réf : arrêt MUCODEC, avenue de France).

La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.

## MÉDIAS

# L'Acofepe plaide pour l'accès des élèves à une information de qualité

Au terme de trois sessions de tribunes d'échange qu'elle a organisées récemment à Kinshasa, dans la commune de Kinsenso, à l'intention des jeunes écolières de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> des humanités sur le rôle social des médias auprès des élèves, l'Association congolaise des femmes journalistes de la presse écrite (Acofepe) a lancé un appel pour leur accès à une information de qualité.

Les tribunes d'échange ont été organisées en marge de la célébration de la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information, avec l'appui technique et logistique du centre Carter, des Affaires mondiales du Canada à travers le programme Voix et leadership des femmes, la Monusco et Internews. L'Acofepe, représentée par sa présidente, Grâce Ngyke, et le Réseau des femmes leaders pour l'accès à la parole ont, à travers une déclaration rendue publique, formulé des recommandations aux différents acteurs pour améliorer l'accès des élèves, en général, et des jeunes filles, en particulier, aux médias et à l'information.

Aux professionnels des médias, il leur a été recommandé d'améliorer la qualité du contenu



La présidente de l'Acofepe, Grâce Ngyke

des informations destinées à la consommation du grand public, particulièrement celles devant contribuer à l'éducation surtout des jeunes filles et d'exploiter les thématiques sur les droits humains avec un accent particulier sur les droits de la femme.

Pour sa part, le ministre de la Communication et Médias est appelé à veiller au respect du droit à l'information ; du code d'éthique et déontologie journalistique et à la qualité de l'information diffusée. L'Acofepe et le Réseau des femmes leaders pour l'accès à la parole ont recommandé au ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique de renforcer les corps éducatifs sur les notions des droits humains et les droits de la femme ; d'organiser des programmes de session culturelle

abordant les thématiques de l'égalité des sexes et des droits fondamentaux des femmes; de faciliter la collaboration entre les organisations des droits des femmes et les corps éducatifs pour sensibiliser régulièrement les élèves aux questions de droits humains et d'initier des cours sur la connaissance de la consommation des médias. Par la même occasion, Grâce Ngyke a lancé un appel pressant à tous ses partenaires techniques et financiers à soutenir son « initiative et continuer d'appuyer les sessions des tribunes d'échange avec les élèves dans les communes urbano-rurales de la ville de Kinshasa pour la promotion de l'égalité des sexes et la promotion des droits fondamentaux des femmes ».

Blandine Lusimana

## DIPLOMATIE

## Kinshasa expulse l'ambassadeur du Rwanda

Après la prise de Bunagana en juin dernier, et celle plus récente des localités de Rutshuru-centre, Kiwanja et Rumangabo, situées sur la Nationale 2, axe stratégique desservant Goma (Nord-Kivu), par la rébellion du M23 soutenue par le Rwanda, les relations diplomatiques entre la République démocratique du Congo (RDC) et cet Etat voisin viennent de prendre un sérieux coup.

Kinshasa, qui ne digère pas ce qui a tout l'air d'un énième affront, est vite passé à l'offensive en expulsant l'ambassadeur plénipotentiaire du Rwanda, Vincent Karega, sommé de quitter le pays en urgence. Une décision qui fait suite à la réunion élargie du Conseil supérieur de la défense, présidée le 29 octobre par le président Félix Tshisekedi à la Cité de l'Union africaine. Pour le gouvernement congolais, l'appui du Rwanda au M23 ne tient plus que d'un secret de polichinelle au regard des preuves dont il dispose. « Il a été observé ces derniers jours une arrivée massive des éléments de l'armée rwandaise pour appuyer les terroristes du M23 en vue d'une offensive générale contre les positions des

vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula Apala, a réitéré l'instruction donnée en son temps au nouvel ambassadeur de la RDC près la République du Rwanda, de surseoir à la présentation de ses lettres de créance aux autorités rwandaises jusqu'à nouvel ordre. Le chargé d'affaires par intérim de la RDC à Kigali a, quant à lui, été rappelé en consultation.

Tout en regrettant la tournure prise par les événements, le gouvernement rwandais, dans un communiqué, a exprimé ses regrets, ajoutant que ses forces de sécurité à la frontière avec la RDC avaient été placées en état d'alerte. De part et d'autre, tout laisse supposer qu'on se préparerait à un affrontement armé, ce qui porterait un coup fatal aux espoirs de paix suscités par les processus de Luanda et de Nairobi.

Entre-temps, plusieurs leviers diplomatiques sont en train d'être activés pour parvenir à la désescalade à l'instar de l'Union africaine qui, à travers un communiqué publié le 30 octobre, à Addis-Abeba, a appelé toutes les parties à établir un cessez-le-feu immédiat, à respecter le droit international, la sécurité des civils et la stabilité aux frontières de tous les pays de la région. À cet égard, l'organisation panafricaine invite toutes les parties à participer de bonne foi au troisième dialogue de paix intercongolais qui se tiendra à Nairobi, du 4 au 13 novembre.

Même son de cloche du côté des Nations unies, où Antonio Guterres a appelé directement le président rwandais, Paul Kagame. Il a insisté sur les voies pacifiques et sur le respect des engagements pris dans le cadre des processus de Nairobi et de Luanda.

Alain Diasso

## DONATION

## Du matériel de sonorisation pour le comité de gestion de l'Unikin

La Fondation Widal initiée par Me Guy Loando Mboyo a offert, le week-end dernier, du matériel de sonorisation ultramoderne pimpant neuf composé de baffles, micros et autres accessoires au comité de gestion de l'Université de Kinshasa (Unikin), en présence du recteur, le Pr Jean-Marie Kayembe Ntumba.



Le don de Widal au comité de gestion de l'Unikin

La remise du matériel s'est faite devant le bâtiment administratif de l'Unikin. Le recteur, le Pr Jean-Marie Kayembe Ntumba, a remercié le bienfaiteur en lui promettant d'utiliser ce matériel en bon père de famille. Bien avant, Me Guy Loando Mboyo s'est rendu au bâtiment de l'Association du corps scientifique de l'Unikin pour se rendre compte de l'avancement des travaux de construction de cet bâtiment financé totalement par la Fondation dirigée actuellement par Déborah Loando.

Il a visité tour à tour les différents locaux dont la grande salle de réunion baptisée en son nom.

Par la même occasion, il a procédé à l'inauguration de l'auditoire de Diplôme d'études spécialisées de la Faculté de droit. Réhabilitée par la Fondation Widal, cette salle construite selon les normes modernes pour un bon apprentissage est dotée d'un tableau écran de télévision high tech qui peut être aussi utilisé comme un ordinateur. Toujours prêt à partager son expé-

rience avec la jeunesse, Me Guy Loando a, dans le cadre du cours de science politique, échangé avec les étudiants de la première année de graduat de la Faculté de droit à l'amphithéâtre Bayona sur la pratique de la politique à l'épreuve de l'exigence de l'Etat de droit.

Loin de se muer en un enseignant de science politique, il a démontré aux futurs juristes comment faire de la politique dans un Etat de droit. Il les a appelés à la prise de conscience et à l'éthique politique. « La politique est avant tout un sacerdoce, un fardeau porté librement pour l'intérêt des autres », a-t-il prêché. Dans une approche interactive, il a énuméré les caractéristiques d'un leader, à savoir l'humilité, la curiosité rationnelle, la communication, la proximité, la mobilité, l'inclusivité et la diversité, avant de conclure sur les exigences de la gouvernance politique qui impliquent notamment l'intérêt commun, le sens de l'équité et de l'égalité, la redevabilité.

B.L.

**« Il a été observé ces derniers jours une arrivée massive des éléments de l'armée rwandaise pour appuyer les terroristes du M23 en vue d'une offensive générale contre les positions des Forces armées congolaises »,**

Forces armées congolaises », a affirmé le porte-parole de l'exécutif national, Patrick Muyaya, dans son compte-rendu. C'est ce 31 octobre que l'ambassadeur du Rwanda a été notifié de la décision du gouvernement portant sur son expulsion. Parallèlement à cette notification, le

## DRAME

# Des morts et des blessés après le concert de Fally Ipupa au stade des Martyrs

Onze morts et plusieurs blessés, c'est le triste bilan ayant sanctionné le méga concert du chanteur Fally Ipupa, le 29 octobre, au stade des Martyrs de Kinshasa.

Des vidéos montrant des corps inertes des fans étalés à même le sol aux abords du stade après la production musicale ont fait le tour des réseaux sociaux, le week-end dernier, suscitant indignation et compassion. Des jeunes gens, à fleur d'âge pour la plupart, ont perdu leur vie juste pour avoir pris la décision d'aller soutenir celui qui passe pour leur idole.

C'était sans compter avec la marée humaine qui s'est déversée sur le site, mettant à rude épreuve les policiers commis à la sécurité du stade dont le dispositif mis en place s'est révélé inefficace. Nonobstant les assurances du patron de la police de Kinshasa, la sécurité a failli dans l'encadrement de cette masse hystérique qui n'entendait surtout pas se plier aux ordres des agents de police.

Dans un stade dont la capacité d'accueil connue est de 80 000 places, Fally Ipupa avait fait le trop plein en allant au-delà du seuil requis. Selon une source proche de l'organisation, ce concert mar-



Fally Ipupa pendant son concert au stade des Martyrs/DR

quant les seize ans de carrière de l'artiste a réuni plus de 120 000 personnes. Le trafic routier dans la ville en a ressenti le contrecoup. Fally Ipupa avait, comme qui dirait, arrêté le temps, l'instant d'un concert qui a viré au drame.

Qu'est-ce qui a coûté la vie à ses compatriotes alors que tout semblait baigner dans l'huile jusqu'à l'instant où l'artiste est entré sur scène ? Des sources concordantes soutiennent la version d'une bousculade à la sortie du stade ayant

occasionné plusieurs cas d'évanouissement et d'asphyxie. Tout celui qui trébuchait ou tombait était aussitôt piétiné sous le coup de la pression humaine. Dans des conditions où la prise en charge médicale était quasi inexistante, le

drame était inévitable.

Des investigations se poursuivent pour connaître les raisons exactes de ce drame qui aurait pu être évité. Le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur et Sécurité, Daniel Asele, qui n'entend pas s'arrêter là, indexe les organisateurs de l'événement dont il récuse le professionnalisme pour n'avoir pas tenu compte des exigences que requiert la capacité d'accueil du stade. « Ils devront répondre de leurs actes devant la justice », a-t-il déclaré.

Entre-temps, les familles éplorées ont, elles aussi, actionné la machine judiciaire avec, à la clé, une plainte contre l'artiste. Ce dernier, sentant l'étau se resserrer autour de lui, a vite fait de réagir via les réseaux sociaux en exprimant sa compassion à ces familles. Il s'est dit profondément consterné et a présenté ses condoléances les plus attristées à toutes les familles frappées par ce drame. Dossier à suivre.

Alain Diasso

## TUSEO 2022

## La 15<sup>e</sup> édition a tenu ses promesses

Après trois jours de voyage plein de rire à l'Institut français du Congo (IFC), le bateau de TuSeo a enfin accosté le 29 octobre dernier, tout en donnant rendez-vous l'année prochaine au public brazzavillois.

C'est avec allégresse et émotion que s'est fermée la quinzième édition du rendez-vous international du rire de Brazzaville (TuSeo) qui réunissait, pour l'occasion, les artistes venant de la République démocratique du Congo (RDC), du Bénin, du Niger, du Burkina-Faso, du Mali, de la France et du Congo, pays hôte. Parmi eux, on peut citer Martinez Mawanga, Bruno Alves, Kromozom, Idéale, Iro le président de la Rue-Publique, Nana Cepho, Mister 100%, Att Junior, etc.

Le premier à ouvrir le bal de la soirée de clôture de TuSeo a été l'artiste congolais Jojo la légende. Rire de soi-même, c'est le fort de cet artiste. Ses sketches ont porté, entre autres, sur sa difficulté à se prendre au sérieux à cause de sa petite taille. Justifier sa différence physique est parfois une leçon difficile à faire comprendre, pourtant le public ne pouvait s'empêcher de rire de toutes ses explications. La seconde à avoir réjoui le public, c'est Chacha la délireuse. Pétilante avec une forte présence scénique, l'humoriste nigérienne a partagé au public des histoires à mettre de la bonne humeur dans la poche. Avec son jeu d'improvisation, elle a fait voyager le public jusqu'aux larmes. Hermerson Mouanga, artiste national, a poursuivi le show par un sketch sur l'avis des Français concernant la guerre en Ukraine.



Une autre surprise de cette soirée a été le passage sur scène de Benjamin de la RDC qui participait pour la première fois à ce festival en faisant voyager le public à travers une Afrique qui danse, une Afrique dans ses similitudes et divergences. La programmation de la dernière soirée de TuSeo a également offert l'occasion aux participants à l'atelier de stand-up qu'avait initié le festival de s'exprimer. Des talents bruts et affinés découverts par le public qui promettent de beaux jours devant eux dans l'industrie de l'humour. Durant son passage sur scène, Son excellence monsieur l'honorable, député inaccoutumé aux pensées controversées, a présenté à l'Assemblée nationale de TuSeo les dernières lois votées au Parlement de la rue. Des proposi-

tions des plus fous les unes que les autres sur sa vision du monde et ses infâmes conflits. Un plaidoyer qui a foudroyé de rire le public. Pour clore les festivités de TuSeo, le public a savouré un cocktail d'humour, de proverbes et de contes avec Saïdou Abatcha, artiste franco-camerounais résidant en France et invité spécial de cette 15<sup>e</sup> édition du rendez-vous international du rire de Brazzaville. Durant plus d'une heure, Saïdou Abatcha a fait voyager le public avec un spectacle à la fois enseignant et divertissant.

« Deux ans après, ça été un grand plaisir de retrouver le public brazzavillois à travers Tuseo. Plusieurs années déjà que nous présentons ce rendez-vous de l'humour, de la joie. Merci au bon Dieu de nous avoir permis d'être là. Merci à ceux qui ont commencé cette aventure avec nous et qui sont toujours là. Merci aux artistes sans lesquels le festival ne peut avoir lieu. Merci à tous nos partenaires : l'IFC, Royal air Maroc, TV5 monde... A nous revoir à l'édition prochaine ! », a déclaré Lauryathe Bikouta, directrice du festival.

Notons que durant trois jours, TuSeo 2022, ce n'était pas que des spectacles d'humour, mais aussi des ateliers et rencontres, des moments de partage, d'apprentissage, de découverte et de surpassement de soi.

Merveille Atipo

## SLAM

## Rey Sambinog à l'orée d'une grande carrière internationale

Après les maxi singles « Les Martyrs africains », et « Canopus », le slameur Rey Sambinog s'apprête à sortir « Uppercut », un EP qui comprend quatre titres.

« Uppercut », bientôt disponible sur les médias et les plateformes de téléchargement légal, est une œuvre de quatre titres: « Les reliques (hommages à Lumumba) », « In my love life », « La vie est belle (Hommage à Papa Wemba) ». Uppercut traduit l'énergie brute de mon slam, de mes textes engagés, de ma musique », a dit l'artiste.

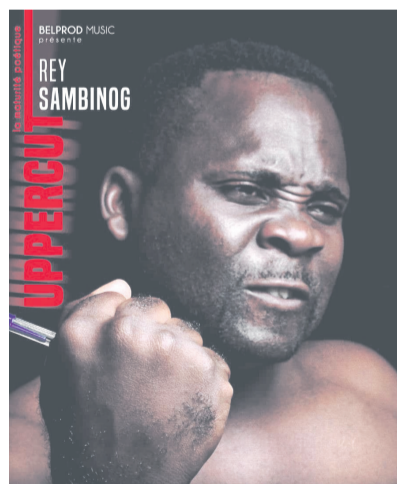
Pour la nouvelle année qui pointe à l'horizon, Rey Sambinog veut initier un projet novateur: faire du rapp business, un style de rapp avec un ou deux strophes, avec plus d'animation et sur un fond endiablé en deux minutes. Un recueil de poèmes exclusivement dédiés à la femme noire est également en préparation.

Rey Sambinog est un poète urbain. Il excelle dans le slam, la poésie orale, urbaine, déclamée dans un lieu public sur un rythme scandé. Ses textes sont généralement en français, en anglais, en lingala, kikongo et wolof. Ils sont déclamés sur un fond sonore entraînant et langoureux. Son style de musique évoque plus la rumba congolaise ou la musique africaine en général.

Après avoir participé aux ateliers d'écriture et de déclamation des textes initiés à l'époque par le Styl'oblique Congo, c'est en 2016, à Dakar, qu'il débute véritablement sa carrière artistique. Il a été présélectionné au Prix Découvertes RFI 2020 et a pris part à la cinquième édition des Nuits de la lecture autour du thème « Aimons encore, aimons toujours », du 20 au 23 janvier dernier, à l'Institut français du Congo de Brazzaville. Il a été également retenu pour déclamer ses textes à la Journée internationale des migrants en 2018, à l'ambassade d'Espagne à Dakar.

A son actif, plusieurs collaborations artistiques avec Malick Sembène, Baaba Maal du Sénégal, Ntsouza Banzouzi Claude Ulrich, Ya Queja... du Congo.

Hervé Brice Mampouya



## ACTIONS SOCIALES

## Un méga concert en faveur des jeunes démunis

Dans le cadre de la première édition du projet dénommé Brazza mixtape show visant à promouvoir les talents de quelques artistes jusqu'aujourd'hui méconnus qui aura lieu le 25 décembre, au Palais des congrès à Brazzaville, l'Association Jhony-Chancel pour les albinos (Ajca) et l'Espace Père Jarrot ont été invités, le 29 octobre, par le manager de ces artistes, Grâce Delvany Kinouani, à accompagner ce projet. Selon les organisateurs, 15 à 20% des revenus que va générer ce projet seront reversés à ces deux structures.



Les enfants démunis de l'Espace Père Jarrot en compagnie des artistes, du manager et de l'abbé directeur de l'orphelinat/Adiac

« Je viens de recevoir la délégation de M. Jay Maz qui est un artiste congolais, conduite par son manager ; artiste qui se bat bien, qui a pensé associer notre association dans ce projet qu'il est en train d'organiser le 25 décembre avec un volet humanitaire. Il a pensé pouvoir donner 15 à 20% des recettes du concert qu'il organise à notre association », a indiqué le président de l'Association

Jhony Chancel pour les Albinos, Jhony Chancel Ngamouana.

Il a ajouté : « Je crois que c'est une très bonne chose, parce que c'est un artiste qui se bat beaucoup et vous connaissez comment c'est difficile au Congo de trouver des partenaires ou des sponsors pour accompagner souvent des projets. Un artiste qui pense à associer, à partager les subventions ou les revenus des activités qu'il organise,

parfois avec ses propres frais dans les œuvres caritatives, est à encourager. Nous remercions l'artiste et son équipe et nous lui rassurons que notre association sera de cœur avec lui pour pouvoir accompagner ce projet et pour que d'autres puissent aussi le faire ».

Au-delà de l'invitation remise au président de Jhony-Chancel pour les albinos, une visite à l'Espace Père

Jarrot, à Baongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, a sanctionné les deux rencontres. Le manager des artistes du projet dénommé Brazza mixtape show, Grâce Delvany Kinouani, a invité le directeur de l'Espace Père Jarrot, l'abbé Charvi Hormali Ndouma, qui a promis les accompagner dans cette activité afin d'aider les personnes démunies. « Je pense que c'est une bonne chose qu'on puisse penser un peu à ces enfants qui, pour certains, viennent des familles qui les rejettent, et d'autres qui ont perdu des parents. Nous allons à leur rencontre, nous les ramenons ici. Pour ceux qui acceptent, on leur demande d'aller à l'école afin de s'instruire. C'est toujours une bonne chose de recevoir ce genre de visite, ce qui leur permet de se rendre compte qu'il y a des gens qui pensent à eux, qu'ils ne sont pas totalement abandonnés », a déclaré le directeur de l'Espace Père Jarrot.

Au cours de ces deux rencontres, les représentants des différentes parties ont eu l'occasion d'apprendre les uns des autres, dans un cadre interactif. « Nous avons monté un

projet dénommé Brazza mixtape show visant à promouvoir les talents réunissant quelques artistes; un projet de sortie musicale qui met en lumière les artistes méconnus, en ce sens qu'il fait la promotion des jeunes talents. Nous avons pensé intéresser les deux structures, notamment l'Association Jhony-Chancel pour les albinos et l'Espace Père Jarrot », a fait savoir le manager Grâce Delvany Kinouani.

« Ce projet va mettre ces artistes en lumière face à un grand public, pour également attirer l'attention des potentiels investisseurs, managers et également des producteurs. Ces jeunes talents pourront avoir la chance de faire écouter leur musique à ce grand public et peut-être que cela va permettre à d'autres de se démarquer et commencer leur carrière professionnelle », a conclu le manager.

Notons que toutes ces rencontres se sont déroulées en présence des artistes concernés dont Waye, Key Kolos, Jay Maz, Nix Ozoy et Koffi de Brazza.

Guillaume Ondze

## VIENT DE PARAÎTRE

## « Nzongo Soul Wa Semo, le Livre de l'Apprenti Sage »

Nzongo Soul a quitté ce monde le 10 janvier 2018 et nous revient, du moins par la publication de son ouvrage à titre posthume, « Nzongo Soul Wa Semo, le livre de l'apprenti sage », préfacé par son fils Nelson et paru aux Editions Axis Mundi.

« Toute ma vie, je t'ai passé mes mots et mes gestes pour qu'ils soient encore plus puissants à mon absence, parce que remplis de ma présence. Tu vois, je pars, je resterais pour toi présence d'une absence, mais aussi absence d'une présence. Et souviens-toi que le présent est toujours le meilleur présent, de la présence elle-même. Dans le temps circulaire, aujourd'hui est demain d'hier. En kikongo : lumbuki ni tchia ma zono », ainsi Soul distillait ses conseils Faustin Nzongo, alias Wa Semo Nzongo, plus connu sous le nom de Nzongo Soul.

Nzongo Soul a eu le destin qu'il souhaitait en étant auteur, compositeur, interprète. Il a débuté sa carrière musicale à seulement 17 ans. En 1977, il fonde à Brazzaville les Walla Players auxquels il fait gagner le «Prix du Groupe d'Afro soul d'Afrique centrale».

Dans la foulée, il développe et crée son propre style musical, novateur et urbain : le «walla», né de la fusion des rythmes du peuple Kongo, de la rumba congolaise, de la soul, du rock, du rhythm and blues et du funk. En langage kongo, «walla» signifie l'écoute de la vie.

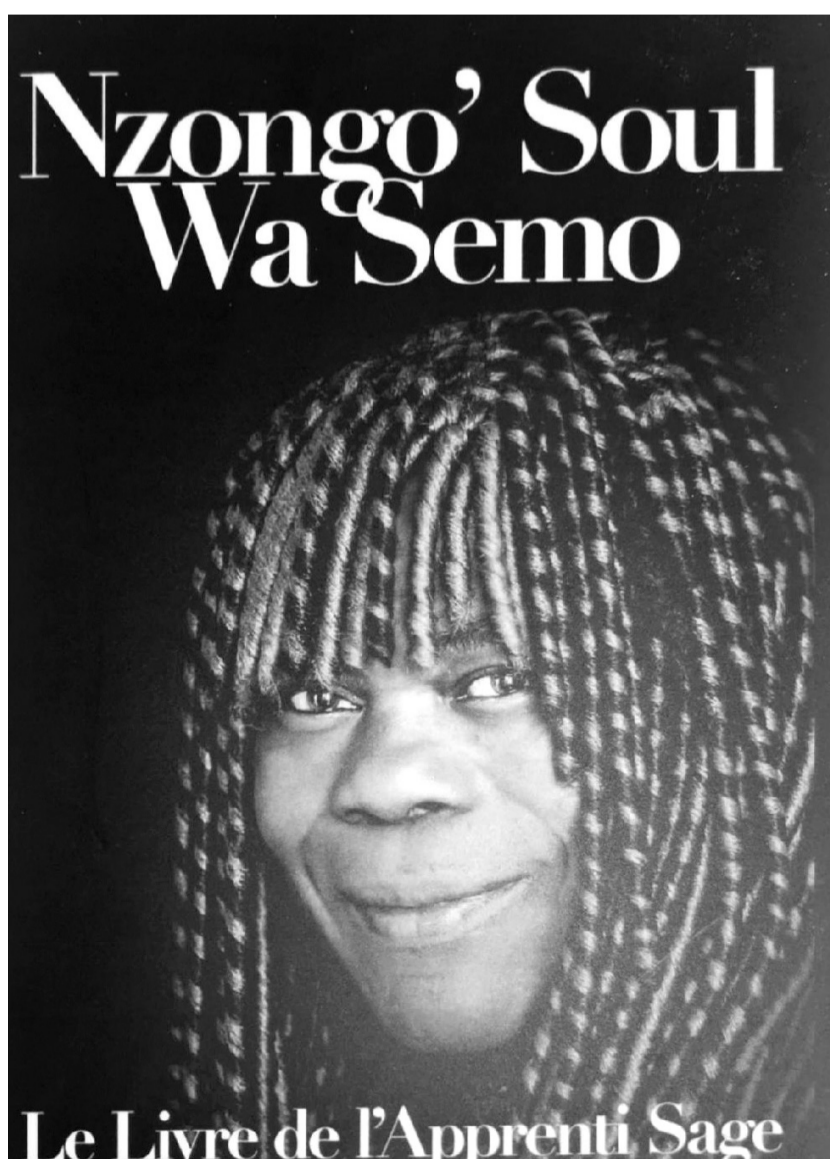
Dans son livre, il décrit la culture congolaise comme une culture qui a gardé des traditions ancestrales,

des rites et des symboles qui sont souvent muets, pour l'Homme moderne. Wa Semo Nzongo y dissèque la culture bantu dont il est issu, et y retrouve un langage «inconscient» qui échappe souvent au locuteur.

Il y dissèque aussi le langage caché de toutes ces langues premières recèle d'informations capitales sur notre rapport métaphysique au monde qui nous entoure. Pour étayer son propos, il convoque souvent des anecdotes où parfois il a pu rencontrer «l'effroi métaphysique». Il ne prétend pas avoir trouvé un savoir, mais une connaissance exigeante qu'il n'a pas créée mais qu'il a tout simplement, découverte ou redécouverte, en la questionnant.

Au cours de cette lecture vous serez bousculés, interpellés, comme si vous parliez avec un donneur de leçons. C'est normal il s'agit d'une praxis, d'un discours destiné à être chanté et dansé. C'est une ascèse, une discipline «musicosophique».

Vous aurez par moment des envies de ne pas continuer à lire, tellement cela va vous chambouler. Ce sera bon signe cela voudra dire que le panache d'une culture aussi exubérante que celle-là peut nous apprendre à désapprendre.



Enfin, avec cet ouvrage, il voulait tout simplement créer une banque de données de sauvegarde des savoirs de nos ancêtres. Ils nous ont légué un testament oral pour que nous puissions l'écrire.... Il essaie avec les lumières du passé d'éclairer au présent l'obscurité de l'avenir.

Ce traité «musicosophique» est en hommage au lauréat du prix Découvertes RFI en 1984 et co-interprète de «Noir et Blanc», un des plus grands succès de Bernard Lavilliers. Il retrace l'aventure d'un enfant du Congo qui, après son passage à la Sorbonne et à l'Olympia, rêvait de créer un pont entre les cultures et faire que toutes les différences culturelles deviennent un socle commun, à travers une vision anthropologique universelle.

C'est l'histoire d'un artiste céleste qui, avec sa guitare, de l'Afrique à l'Europe, proposa une vision moderne du monde à travers la «musicosophie». Cette hybridation de la musique et de la philosophie va toucher à la fois la tête, le cœur et le ventre de tous les hommes, et elle ne pouvait être explorée que par un seul contemporain : Wa Semo Nzongo.

À lire absolument !

Marie Alfred Ngoma

## ELIMINATOIRES CAN U-23

## Le Congo jouera sa qualification face à l'Afrique du Sud

Vainqueurs de la première manche du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) face aux Espoirs tunisiens sur un score étriqué (1-0), les Diables rouges de moins de 23 ans ont fini le travail, le 30 octobre à Radès, en Tunisie, validant leur ticket pour disputer le troisième et dernier tour qualificatif, en mars prochain, contre l'Afrique du Sud.

Les Congolais ont courbé l'échine 1-2 devant les Tunisiens en match retour du deuxième tour des éliminatoires de la CAN qui se disputera au Maroc, en 2023. Ils doivent leur qualification au but inscrit sur le terrain de l'adversaire qui a pesé lourd sur la balance. Les Diables rouges sont passés par toutes les émotions avant de réaliser cet exploit.

La sélection congolaise s'attendait, en effet, à un match difficile puisque Maher Kenzari, le sélectionneur de la Tunisie, avait promis qu'il y aura un bon match entre les deux équipes, assurant à la conférence de presse d'après match aller que son équipe fera tout pour se qualifier à domicile. « On va se préparer pour créer la sensation à Tunis. Ce n'est pas impossible. Il va falloir batailler fort pour que nous puissions arracher la qualification en terre tunisienne... L'impossible n'est pas congolais », lui avait répondu Cyrille Donga, après la courte victoire du Congo. L'entame du match était par-



Les Diables rouges qualifiés pour le dernier tour des éliminatoires CAN U-23/Adiac

faite pour les locaux. Hamdi Laabidi avait ouvert le score à la 9e mn, permettant ainsi à la Tunisie de refaire son retard de la manche aller. Adem Garreb inscrivait le

second but tunisien à la 60e mn. A ce moment du match, les Diables rouges étaient éliminés mais restaient encore en vie car un seul but suffisait pour retourner la situation en

leur faveur.

Les joueurs de Cyrille Donga ont puisé au fond de leurs réserves pour marquer ce précieux but à la 85e mn par l'entremise de Deo Gracias

Bassinga, le même qui avait donné la victoire au Congo à l'aller. Il a profité d'une faute de main d'Elias Damergy, le portier tunisien.

Le cri du cœur du sélectionneur des Diables rouges a été entendu puisqu'il a eu l'effectif qu'il souhaitait pour ce match décisif. Le match qui devrait opposer, le 2 novembre, La Passe aux Diables noirs, dans le cadre de la phase aller du tour de cadrage de la Coupe africaine de la Confédération, a été repoussé de deux jours. En effet, Cyrille Donga, le sélectionneur des Diables rouges de moins de 23 ans, avait bâti son ossature sur les joueurs des Diables noirs.

Notons que la CAN U-23 permettra de sélectionner les trois représentants africains qui participeront aux Jeux Olympiques de Paris, en 2024. Les éliminatoires constituent la première étape. Le Congo sera reçu, le 20 mars prochain, par l'Afrique du Sud, avant la manche retour prévue le 28 du même mois au stade Alphonse-Massamba-Débat, à Brazzaville.

James Golden Eloué

**« On va se préparer pour créer la sensation à Tunis. Ce n'est pas impossible. Il va falloir batailler fort pour que nous puissions arracher la qualification en terre tunisienne... L'impossible n'est pas congolais »**

## ARTS MARTIAUX

## L'ACTP relance ses activités par une marche sportive

Les membres de l'Association congolaise de taekwondo police (ACTP) ont participé, le 29 octobre à Brazzaville, à une grande marche sportive. A travers cette activité, l'association marque non seulement la relance de ses activités pour la nouvelle saison sportive mais aussi rebooste l'engagement de ses membres.

Au total, près de cinq cents personnes ont pris le départ au rond-point Mounjali (quatrième arrondissement de Brazzaville) où a commencé

la marche, avant de chuter au gymnase Maxime-Mantsima, au premier arrondissement, Makélékélé.

Uni autour des idéaux de

l'ACTP, les marcheurs ont bravé les kilomètres prévus pour la circonstance, notamment la montée de l'avenue des Trois martyrs au niveau

du Plateau des 15 ans avant de continuer sur le boulevard Alfred-Raoul puis le boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, jusqu'à l'Institut français du Congo où ils ont emprunté et traversé la foule qui s'était amassée tout au long de l'avenue de l'OUA, jusqu'à leur point de chute.

Au nom du président de l'ACTP, le commandant en second de la gendarmerie nationale, chef d'état-major de la gendarmerie, le colonel Bellarmin Ndongui, a précisé que le qualificatif « police » ne devrait pas constituer un obstacle ou une barrière puisque cette association accueille les membres de tous les corps de la Force publique.

« La marche est une activité sportive très cruciale. Les membres de l'ACTP sont déterminés à rehausser le niveau de notre structure

grâce au dynamisme de notre président. Il est important pour un agent de force d'avoir les capacités d'auto-défense afin de bien exercer ses missions régaliennes », a expliqué le colonel Bellarmin Ndongui.

Le secrétaire général de cette structure, Morel Ntalani, pour sa part, a détaillé l'historique et les objectifs de taekwondo police dans son ensemble ainsi que de l'ACTP, en particulier. Il a, en même temps, appelé les structures affiliées à doubler d'efforts afin de faciliter l'épanouissement de cette association.

Outre la marche sportive, les participants ont eu droit à une séance d'étirement et aux démonstrations des techniques de self-défense et de contre attaque lors d'une agression ou devant une situation dangereuse.

Rude Ngoma



La marche des membres de l'ACTP/Adiac

## FOOTBALL

## Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

**Albanie, 10e journée, 1re division**

Le FK Egnatia corrige le Partizani Tirana (3-0). Si Dzon Delarge est resté sur le banc, Chandrel Massanga était titulaire. Mais le milieu international a été remplacé à la 42e, sur blessure, alors que le score était vierge. Au classement, le FK Egnatia, 4e, revient à quatre points de son adversaire, leader.

**Belgique, 15e journée, 1re division**

Sans Morgan Poaty, remplacé sur la feuille de match par Abanda, Seraing est battu par l'Union-Saint-Gilloise (1-2). Les Metallos redescendent à la 17e place, à égalité de points avec Zulte-Waregem, le dernier.

**Bulgarie, 16e journée, 1re division**

Le Lokomotiv Plovdiv prend un point à Pirin (0-0). Avec Ryan Bidounga titulaire en défense centrale.

**Ecosse, 13e journée, 1re division**

Livingston est balayé à domicile par le Celtic (0-3). Sans Dylan Bahamboula, resté sur le banc.

**Ecosse, 13e journée, 2e division**

Revers à domicile également pour Arbroath face à Ayr United (0-2). Scott Bitsindou, aligné en défense centrale, a été averti à la 44e et remplacé à la 57e, à 0-0.



Troisième apparition, la seconde en Coupe, de Mafoumbi sous le maillot du club luxembourgeois (DR)

**Grèce, 10e journée, 1re division**

Pas de vainqueur entre l'Aris Salonique et l'Heraklion (1-1). Pas de Congolais non plus au coup d'envoi, puisque Bradley Mazikou est entré à la 77e et que Thievy Bifouma était absent de la feuille de match.

**Allemagne, 12e journée, 1re division**

Malgré l'entrée de Sylver Ganvoula à la mi-temps, Bochum est croqué à Wolfsburg (0-4). Et reste reléguable avec désormais 4 points de retard sur le 15e.

**Allemagne, 14e journée, 3e division**

Rot Weiss Essen est tenu en échec par un mal-classé, Zickau (1-1). Sans Aurel Loubongo-Mboungou, resté sur le banc. Rot Weiss Essen est 12e avec 17 points.

**Allemagne, 14e journée, 4e division, groupe Ouest**

Exaucé Andzouana était absent lors de la victoire de l'Alemania Aachen face à son ancien club, Lippstadt (1-0).

**Angleterre, 18e journée, 2e division**

Sans Han Noah Massengo, Bristol est tenu en échec par Swansea (1-1). Le milieu de terrain franco-congolais est écarté de l'équipe car il refuse de prolonger son contrat.

Niels Nkounkou a été remplacé à la pause lors du court succès de Cardiff sur Rothesham (1-0).

**Angleterre, 17e journée, 3e division**

Sans William Hondermarck, Barnsley bat Forest Green 2-0.

**Autriche, 14e journée, 2e division**

St-Pölten corrige la réserve du Rapid Vienne (5-0). Averti à la 21e, Kévin Monziano a été remplacé à la pause. St-Pölten prend provisoirement la première place du classement.

**Belgique, 15e journée, 1re division**

Zulte-Waregem coule en fin de match face au Standard de Liège (0-3). Entré à la 68e, à 0-0, Ravy Tsouka Dozi évite l'ouverture du score à la 73e en sortant un tir cadré de Canak. Mais est expulsé à la 91e pour une faute sur ce même Canak.

Le Cercle de Bruges prend un point à Courtrai (1-1). Sans Senna Miangué.

**Belgique, 11e journée, 2e division**

Malgré l'ouverture du score de Yann Mabella à la 19e journée, Virton s'incline finalement à Lommel (1-3). Le deuxième but de la saison de l'international congolais.

**Espagne, 13e journée, 2e division**

Réduit à dix à la 67e, Santander prend un point à Leganes (0-0). Titulaire, Jordi Mboula a été remplacé à la 77e. Santander est 16e avec 14 points.

**Israël, 11e journée, 1re division**

Le Maccabi Haïfa bat Ashdod (3-1). Titulaire, Mavis Tchibota a donné un premier ballon à la 14e, en vain. Alors que les deux équipes étaient dos à dos (1-1), il délivre le ballon du 2-1 à Pierrot à la 34e.

**Italie, 11e journée, 2e division**

Cagliari est tenu en échec par la Reggina (1-1). Trop court sur l'égalisation adverse, sur corner, Antoine Makoumbou a été remplacé à la pause.

Sans Gabriel Charpentier, Parme bat Côme 1-0.

Parme est 6e avec 19 points, Cagliari est 10e avec 15 points.

**Luxembourg, 10e journée, 1re division**

Kablan Ngoma était titulaire lors du succès du Racing Union sur Hostert (2-1).

Russie, 15e journée, 1re division  
Le Lokomotiv perd le derby de Moscou face au CSKA (0-1). Sans Mark Mampassi, resté sur le banc.

**Russie, 16e journée, 2e division**

Oufa prend un point à Kamaz (2-2). Sans Erving Botaka Yobama, suspendu pour cumul de cartons jaunes. Oufa est 13e sur 18.

**Bulgarie, 16e journée, 1re division**

Sans Messie Biatoumoussoka, suspendu pour cumul de cartons jaunes, le Botev Vratsa bat Beroe 2-0. Le Botev double son adversaire et prend la 11e place avec 14



Premier but de la saison pour Yhoan Andzouana (DR)

points.

**Croatie, 15e journée, 1re division**

Merveil Ndockyt est resté sur le banc lors du match nul de Gorica face au Slaven Kopriwnica (1-1). Gorica est lanterne rouge avec 7 points.

**Luxembourg, 16e de finale de la Coupe**

Christoffer Mafoumbi était titulaire lors de la qualification de Differdange à Grevenmacher (2-0).

Godmer Mabouba et l'Etzella Ettelbrück sont éliminés à domicile par Pétange (2-3). Herman Moussaki inscrit le troisième but de Dudelange, facilement qualifié sur le terrain de Bettembourg (1-4).

**Portugal, 11e journée, 1re division**

Boavista concède le nul 2-2 face à Vizela. Titulaire, Gaius Makouta a été remplacé à la pause. Au pied du podium fin septembre, les Portuans restent sur une série de quatre matches sans victoire et ont glissé à la 7e place.

**Portugal, 7e journée, 3e division**

Sans Jason Bahamboula, le Vitoria Setubal est tenu en échec par Alverca (1-1).

**Russie, 15e journée, 1re division**

Le FC Oural prend un point à Sotchi (2-2). Emmerson Illoy-Ayyet était titulaire et a joué toute la rencontre. Avec ce cinquième match sans défaite consécutif (sept en comptant la Coupe), le club d'Ekaterinbourg est 10e avec 5 longueurs d'avance sur la zone rouge.

**Ligue 1, 13e journée**

Dans le duel des mal-classés, Ajaccio s'incline à Auxerre 0-1. Au coup d'envoi, seul Bevic Moussiti-Oko était titulaire et a peu eu l'occasion de briller jusqu'à sa sortie à la 68e, alors que les deux équipes étaient réduites à dix.

Une minute plus tard, Fernand Mayembo a remplacé Bayala. Le retour du défenseur international après une absence de deux mois et huit matches.

Dans les rangs de l'AJA, ni Brayann Pereira, ni Nathanael Bouékou n'étaient dans le groupe.

Reims prend un point à Brest (0-0). Avec Bradley Locko titulaire au poste de latéral gauche.

Rennes corrige Montpellier (3-0). Faitout Maouassa a joué toute la rencontre, tandis que Beni Makouana, appelé en sélection U23 manquait à l'appel.

Chrislain Matsima et Alexis Beka Beka sont restés sur leur banc respectif lors du succès de Nice à Lorient (2-1).

Vendredi, Lens et Brice Samba junior ont

laminé Toulouse 3-0).

Les Sang et or sont deuxièmes avec 30 points, à cinq longueurs du PSG, suivi de Lorient, 4e avec 27 points.

Nice est 10e avec 16 points, tandis que Reims et Montpellier sont 13e et 14e avec 13 et 12 points.

Ajaccio est 19e et avant-dernier avec 8 points

**Coupe de France, 7e tour**

Ça ne passe pas pour les Tango lavallois, éliminés aux tirs au but par Orvault, pensionnaire de R1. Marvin Baudry, titulaire, et ses coéquipiers ont été tenus en échec 1-1 avant la fatidique séance de tirs au but. L'international congolais a vu sa tentative repoussée et Laval perd 3-4.

Sans Fred Dembi, ménagé, le Red Star tombe à Valenciennes (1-1, puis 1-3 aux tab).

Nolan Mbemba, titulaire, et Le Havre sont surpris par Alençon (3-3, 54-5 aux tab).

Guingamp et Warren Tchimbembe, remplacé par Livolant, font l'essentiel face à Auray (0-2).

Alain Ipiélé, titulaire, et Dunkerque font le boulot à Beauvais (3-0).

Opposé à Liancourt-Clermont, le Paris 13 s'impose facilement 5-0 avec un doublé de Jordy Kaloukadilandi aux 34e et 80e.

Trélassac se qualifie à Angoulême (1-1, puis 4-3 aux tirs au but). Remplaçant, Exaucé Ngassaki est entré à la 62e.

Le Puy et Yannis Mbemba, titulaire, passent l'obstacle Andrézieux (2-0).

Sans Mons Bassouamina, ménagé, Pau ne tremble pas à Salinières-Aigues-Mortes (3-0).

Rodez obtient son ticket à Geoffroy-Guichard (0-0, puis 4-3 aux tirs au but). Titulaire face aux Verts, Loris Mouyokolo aurait pu être sanctionné d'un penalty à la 90e. Sans trembler, il inscrit le 3-3 durant la série.

Annecy et Kévin Mouanga, titulaire, corrigent Diabes noirs de Combani, club de Mayotte, sur le score sans appel de 8-1.

Vannes et Fulgenciy Kimbembé, remplacé à la 90e, éliminent Concarneau (1-1, puis 6-5 aux tab).

Davel Mayela, titulaire, et Fréjus-Saint-Raphaël sont éliminés à Thiers (0-2).

Jonathan Abonckelet et le Stade Bordelais perdent le derby face aux Girondins (0-3).

Trey Vimalin était sur le banc lors de la qualification de Fleury face à Reims-Saint-Anne (2-0).

**Camille Delourme**

## SANTÉ

# Une nouvelle ambulance pour l'hôpital général Adolphe-Sicé

La Fondation Grands Moulins du Kouilou (GMK) a remis, le 28 octobre à l'hôpital général Adolphe-Sicé, à Pointe-Noire, une ambulance pour aider la population en général, et les malades en particulier, à être évacués à ce centre.

Remettant les clés de l'ambulance à Lambert Chakirou, directeur général de l'hôpital général Adolphe-Sicé, Jordan Yiloukoulou, directeur marketing de GMK, représentant le président directeur général de cette entreprise, a dit que ce choix s'explique par le fait que cette structure hospitalière est la plus ancienne de la ville et qu'elle est aussi la plus importante en terme de fréquentation et en capacité d'accueil des malades. « Vous devez en faire bon usage. Tel est le vœu du président directeur général de GMK », a recommandé le directeur marketing de cette société.

Ce geste de gratitude a été favorablement accueilli par Lambert Chakirou qui a remercié tous ceux qui ont œuvré à l'aboutissement de cette action salvatrice, tout en rappelant à l'assistance les missions d'une ambulance. « C'est un véhicule spécialement



adapté pour permettre le transport des personnes malades, des blessés, vers un établissement public ou privé (hôpital ou (clinique), ou une unité de soins spécialisés. Une ambulance dispose généralement du matériel nécessaire pour l'administration des premiers soins aux blessés. L'ambulance constitue le maillon essentiel de la référence et contre référence, parce qu'elle est un véhicule moyen de secours et d'assistance aux victimes des accidents, un service d'aide médicale urgente aux évacuations et permet aussi de lutter contre la mortalité»

Faire bon usage de cette l'ambulance/Adiac

**«C'est un véhicule spécialement adapté pour permettre le transport des personnes malades, des blessés, vers un établissement public ou privé (hôpital ou (clinique), ou une unité de soins spécialisés.**

**Une ambulance dispose généralement du matériel nécessaire pour l'administration des premiers soins aux blessés. L'ambulance constitue le maillon essentiel de la référence et contre référence, parce qu'elle est un véhicule moyen de secours et d'assistance aux victimes des accidents, un service d'aide médicale urgente aux évacuations et permet aussi de lutter contre la mortalité»**

matériel nécessaire pour l'administration des premiers soins aux blessés. L'ambulance constitue le maillon essentiel de la référence et contre référence, parce qu'elle est un véhicule moyen de secours et d'assistance aux victimes des accidents, un service d'aide médicale urgente aux évacuations et permet aussi de lutter contre la mortalité», a-t-il dit.

En souhaitant la pérennisation de la collaboration entre l'hôpital général Adolphe-Sicé et GMK, Lambert Chakirou a assuré au donateur que l'ambulance sera utilisée à bon escient, car les ambulanciers sauront en prendre soin, puisqu'ils ont la compétence requise. Un rituel d'usage effectué par le directeur général de l'hôpital général a mis fin à la cérémonie, après démonstration du fonctionnement normal du véhicule par l'ambulancier.

Hervé Brice Mampouya

## AIDE SCOLAIRE

# Six étudiants de l'Estic-Gecom reçoivent des bourses d'études

L'Institut Estic-Gecom, en partenariat avec l'association Action pour la jeunesse africaine solidaire (Apjas), a offert, le 28 octobre, des bourses d'études à six étudiants en formation dans cette structure universitaire, à l'occasion de la première édition de la bourse d'études initiée par les deux structures.

Les six étudiants ont été choisis à la suite du concours de bourses conjointement organisé par les deux partenaires. Ils vont bénéficier d'une formation gratuite et de qualité de trois ans au sein de l'Estic-Gecom, à l'issue laquelle les admis se verront attribuer un

diplôme de licence professionnelle.

« Je voudrais rappeler que ces bourses sont accordées dans le

cadre de la politique sociale de notre école Estic-Gecom et l'association Apjas avec laquelle nous avons signé une convention de partenariat. Aussi, ces bourses ne sont pas seulement accordées aux nationaux, mais aussi aux jeunes d'autres pays. C'est dans ce cadre que parmi les lauréats, nous avons des frères centrafricains et tchadiens au nombre de huit que nous allons recevoir ici à Pointe-Noire, dans les tout prochains jours. Dans le cadre de la même politique sociale, nous avons accordé une réduction de 25% sur la formation aux élèves qui ont participé au concours et qui n'ont pas été déclarés admis et d'exhorter les futurs étudiants au travail pour mériter la confiance des donateurs et des parents», a dit Valentin Koussima, directeur général d'Estic-Gecom.

Selon Arnaud Balou, coordinateur général de l'Apjas, cette

activité intègre bien les objectifs des deux structures, à savoir la promotion de l'éducation civique, la formation professionnelle et la culture de la langue française. « L'Apjas et Estic-Gecom organiseront chaque année la même activité qui non seulement fait le bonheur de nombreux parents mais aussi permet de maintenir l'image de paix et de restauration de la vertu et d'encouragement au mérite et à l'excellence », a-t-il expliqué.

Notons qu'en juillet dernier, en lien avec ses objectifs, l'Apjas a organisé en partenariat avec la Haute autorité pour la lutte contre la corruption, un atelier de formation et de sensibilisation à l'occasion de la journée africaine de lutte contre la corruption. Plusieurs responsables des administrations et institutions publiques et privées avaient pris part à l'activité.

Hervé Brice Mampouya



Photo de famille après la remise des bourses d'études/Adiac

17<sup>e</sup> SOMMET DE L'UA

## Denis Sassou N'Guesso invité par Mohamed Bazoum

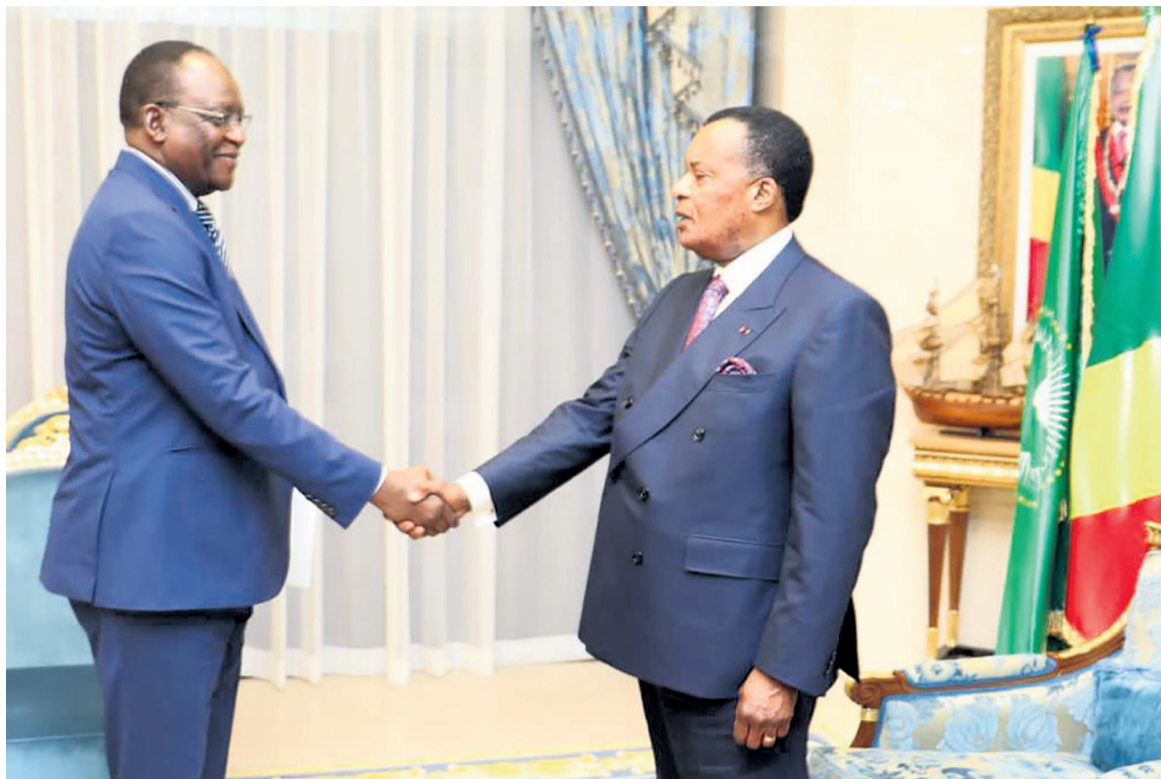
Le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, a échangé, le 29 novembre à Brazzaville, avec le ministre nigérien du Commerce, Alkache Alhada, porteur d'un message du président nigérien, Mohamed Bazoum.

« Je viens de transmettre le message à son excellence, le président de la République, qui a bien voulu donner son accord à la participation du Congo à ce sommet important de l'UA », a déclaré Alkache Alhada au sortir de l'audience.

Le président de la République, a-t-il ajouté, a évoqué « une autre question extrêmement importante dont il a la charge, notamment la mission qui lui avait été confiée dans le cadre du règlement de la question interne libyenne ».

Par ailleurs, le ministre nigérien du Commerce a fait savoir que le président Mohamed Bazoum fait également partie du comité des cinq sur le règlement de la crise libyenne.

« Il m'a également chargé de lui transmettre un message dans le cadre d'une prochaine rencontre », a-t-il dit.



Alkache Alhada reçu par Denis Sassou N'Guesso

Signalons que le 17<sup>e</sup> sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA) sur l'industrialisation, la diversification de

l'économie et la zone de libre-échange continentale africaine se tiendra le 25 novembre à Niamey, au Niger.

La rencontre continentale d'affaires sera placée sur le thème « Industrialiser l'Afrique : renouveler les engagements en

faveur d'une industrialisation et d'une diversification économique inclusives et durables ». L'objectif du sommet sur l'industrialisation et la diversification économique, comme énoncé dans l'Agenda 2030-2063, vise à mettre en lumière la détermination et le renouvellement de l'engagement de l'Afrique en faveur de l'industrialisation. La rencontre est également destinée à mobiliser l'élan politique souhaité, les ressources, les partenariats et les alliances en faveur de l'industrialisation de l'Afrique. Le 17<sup>e</sup> sommet de l'UA permettra aux principales parties prenantes d'évoquer les points importants liés à l'industrialisation et à la transformation économique de l'Afrique. Une question qui a toujours été au centre des préoccupations des chefs d'Etat africains.

**Yvette Reine Nzaba**

## ARTS DE SCÈNE

## Restitution des « ateliers d'été » par les apprenants

Après plus de trois mois de formation en diverses disciplines artistiques et sportives, les participants aux ateliers d'été initiés par la Maison russe ont restitué leur apprentissage, le 29 octobre, au sein même de cet espace culturel à Brazzaville.



Spectacle de danse classique lors de la cérémonie de restitution des ateliers d'été à la Maison russeDR

Regroupant des apprenants âgés de 4 à 25 ans, les ateliers d'été s'articulaient autour de la peinture, la danse classique, le chant, le piano, la guitare, le slam, le théâtre, la prise de parole en public et le judo. L'objectif étant d'élargir le savoir-faire et l'ouverture

d'esprit des enfants en art, culture et sport. « Il y a quatre mois, nous avons pensé que les vacances sont la meilleure période pour les enfants d'élargir leurs compétences. D'où cette initiative qui a donné l'espace à plusieurs ateliers accompagnés par des artistes

et sportifs professionnels. C'est un grand plaisir de voir les élèves s'être beaucoup investis pour leur premier spectacle. On remarque un grand changement pour nombreux d'entre eux. Aux plus performants, on leur donnera, à l'avenir, des bourses pour la

Russie dans un cadre sportif et culturel », a fait savoir Maria Fakhruddinova, directrice de la Maison russe.

Les premiers à restituer leur formation étaient les apprenants en prise de parole puis en théâtre à travers la pièce « Pot de vin », un court sketch qui dénonce la corruption en milieu scolaire. A ce propos, la directrice de la Maison russe a exhorté les élèves à étudier et à aspirer à la réussite par le travail assidu et non la corruption ; et aux parents de ne pas encourager les enfants à la paresse et à la facilité en soudoyant les enseignants pour les faire passer en classe supérieure. La suite de cette cérémonie a vibré au rythme de la musique, du théâtre et de la prise de parole en public, entonné en français et en russe ; de la danse classique qui a émerveillé le public ; du slam dont les textes portaient sur la dénonciation des violences faites aux femmes, la situation des enfants dits de la rue et la canne blanche, un dispositif qui permet aux aveugles de se déplacer indépendamment.

« Je loue énormément cette initiative et je suis satisfait de la prestation de mes apprenants. Le travail continue avec chacun de ces jeunes, mais quand je vois ce que nous avons pu produire en deux mois, je pense que c'est très prometteur. Il y a beaucoup de talents et de révélations. Il y a, par exemple, Carrel, ce jeune, bien qu'étant aveugle, qui écrit des textes en braille. C'est une nouvelle expérience pour moi aussi et j'apprends beaucoup à travers lui », a indiqué Black Panther, slameur et formateur.

Satisfaction partagée également par les parents qui ont découvert d'autres facettes de leurs enfants. Pour Ketsia Miankanoua, participante à l'atelier chant et théâtre, cette formation lui a permis d'avoir davantage confiance en elle.

Notons que les ateliers d'été qu'organise la Maison russe se poursuivront durant toute l'année sous un format adapté. Les inscriptions sont ouvertes à tous au siège de la Maison russe.

**Merveille Atipo**